



AGENTS DE PROBATION ET DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE

CNP 41311: AGENTS DE PROBATION ET DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE

Les agents de probation supervisent la conduite et le comportement des délinquants en probation. Les agents de libération conditionnelle supervisent la réinsertion des délinquants qui purgent une partie de leur peine en libération conditionnelle.



PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Satisfaisantes

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

25

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

37,41 \$

32,69 \$ 47,18 \$
FAIBLE HAUTE

NIVEAU DE SCOLARITÉ



Formation universitaire

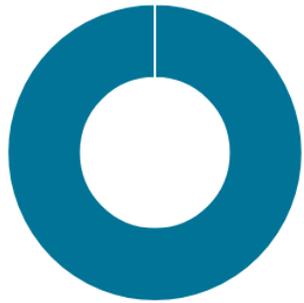
EMPLOYÉS

184

SALAIRE MOYEN

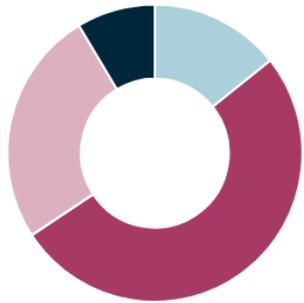
77 000 \$

Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

100,0 %	Administrations publiques
S.O.	S.O.
S.O.	S.O.
S.O.	Toutes les autres industries



EMPLOI SELON L'ÂGE

0,0 %	15-24
14,3 %	25-34
51,4 %	35-44
25,7 %	45-54
8,6 %	55-64
0,0 %	65+

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Agent/Agente De Libération Conditionnelle
- Agent/Agente De Probation

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- rencontrer les détenus afin d'évaluer les problèmes d'adaptation et élaborer des programmes de réhabilitation convenables;
- rédiger des rapports afin d'émettre des recommandations sur le niveau de sécurité, le pénitencier, le genre d'incarcération et d'intervention le plus favorable à la réhabilitation des détenus;
- rencontrer les délinquants, la police, la famille et les amis, les responsables de l'administration scolaire et les employeurs en vue de dresser des rapports présentenciels et d'évaluer les chances d'une réussite à la réinsertion sociale du contrevenant;
- élaborer des programmes de réhabilitation avec les détenus et définir des lignes de conduite, des buts et des objectifs.

